



Communiqué de presse – 18.12.2025

## **Du Pâquier à La Vue-des-Alpes, le patrimoine et le paysage vaudruziens à l'honneur**

**En 2025, la Commune de Val-de-Ruz et le Parc régional Chasseral ont poursuivi leurs efforts en matière de mise en valeur du patrimoine et du paysage à travers le projet « Valorisation paysagère du Val-de-Ruz ». Au programme : restauration d'une fontaine, ouverture d'anciens chemins creux et remise en état de murs en pierres sèches. Les diverses actions, démarrées en 2024 déjà, perdureront jusqu'en 2028.**

L'année 2025 a marqué une nouvelle étape du projet « Valorisation paysagère du Val-de-Ruz », avec la restauration d'une des quatre fontaines du Pâquier (au centre du village), dont la remise en eau est prévue en 2026. Les deux autres fontaines inscrites au recensement architectural du canton de Neuchâtel seront quant à elles restaurées respectivement en 2026 et 2027.

Le village du Pâquier a également été concerné par l'ouverture d'un ancien chemin creux situé entre la Combe Biosse et le bas du village. Le tronçon sera officiellement balisé dès 2026 en vue d'améliorer l'attractivité du secteur.

Près de 50 mètres linéaires de murs en pierres sèches ont été restaurés à la Montagne de Cernier et dans le secteur des Loges, près de La Vue-des-Alpes, le long d'anciens boviducs. Répertoriés dans l'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse, ces murs font partie du paysage local et rehaussent la qualité des itinéraires pédestres du secteur.

Au travers de ces interventions, la Commune et le Parc poursuivent plusieurs objectifs :

- la valorisation des paysages de montagne grâce à la réouverture d'anciens chemins et la restauration de murs en pierres sèches ;
- le renforcement de l'offre pédestre avec de nouvelles boucles courtes accessibles à tous ;
- l'entretien du patrimoine rural avec la restauration de fontaines et leur remise en eau.

A noter que certains des travaux susmentionnés ont été réalisés avec des apprentis du groupe Marti venus de toute la Suisse, dans le cadre d'un partenariat à long terme.

### **Un accent sur le patrimoine arboré en 2026**

En 2026, le projet va se poursuivre sur l'ensemble de ces axes de travail. Les anciens chemins creux rouverts seront balisés en partenariat avec Neuchâtel Rando, ce qui permettra d'étoffer l'offre pédestre sur le territoire communal, déjà importante en la matière. Un accent important sera mis sur le patrimoine arboré. Le projet prévoit en effet

la plantation de 70 fruitiers dans des vergers existants, permettant de les rajeunir. Les ceintures de vergers font partie intégrante du paysage vaudruzien.

### Encadré – Une fusion issue de deux projets emblématiques du Parc

Le projet de valorisation paysagère du Val-de-Ruz unit deux démarches historiques du Parc Chasseral. La première (2016–2021) a renforcé les liens entre villages et nature, en créant des espaces de rencontre et en améliorant l'accès aux loisirs. La seconde (2014–2020) a préservé le patrimoine rural, notamment les murs en pierres sèches et les pâturages boisés, le long du Chemin des Pionniers. Ce projet commun, prolongé jusqu'en 2028, structure désormais une action globale pour mettre en valeur le territoire.



Légende : Restauration de murs à double parement à la Montagne de Cernier effectuée entre 2024 et 2025 (© Parc Chasseral).



Légende : restauration de murs de soutènement et à double parement effectuée dans le secteur de l'Aurore en 2025 (© Parc Chasseral).



Légende : Ouverture d'un ancien chemin creux au Pâquier (© Parc Chasseral).

### Infos générales et contact :

Parc régional Chasseral  
Gaëtan Migliori (Paysage & Patrimoine)  
[gaetan.migliori@parcchasseral.ch](mailto:gaetan.migliori@parcchasseral.ch)  
+41 (0)32 942 39 47



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km<sup>2</sup> et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.